DEUXIÈME ANNEE—NUMERO 85

LE CANADA

L'Hon. M. Chauveau, Rédact.

LUNDI, 12 AVRIL 1880

Rédacteur en chef
JOSEPH TASSÉ

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus

Edition Quotidienne
Un an, payable d'avance.....$4.00 — Six mois, payable d'avance.....$2.00
Payable dans le cours de l'année.....5.00 — Payable à la fin du semestre.....2.50

Edition Hebdomadaire
Un an, $1.00, invariablement payable d'avance.

BUREAUX—No. 445, rue Sussex, Ottawa, et No. 70, rue Albert Hull.

Administrateur
C. D. THÉRIAULT

Les lettres et envois non affranchis sont refusés

BUREAU DE POSTE D'OTTAWA.

TABLEAU indiquant l'heure de l'arrivée et du départ des Malles.

1879—Arrangements d'Hiver—1879.

MALLES.	Fermée. A.M.	Fermée. P.M.	Délivrée. P.M.	Délivrée. A.M.	Délivrée. P.M.
Est.—Montréal, Québec, etc.	10 00	1 00	8 00	8 00	8 00
Provinces Maritimes	..	1 00	....	....	8 00
Ouest.—Kingston, Toronto, etc.	10 00	....	8 00	8 00	7 00
E.-U., vià Ogdensburg	10 00	1 00	8 00	8 00	7 00
Partie Ouest des E.-U.	10 00	....	8 00	8 00	7 00
Cité de New-York	10 00	....	8 00	....	4 40
Kemptville, etc.	10 00	1 00	....	8 00	4 40
Manotick	10 00	....	....	....	4 40
North Gower, Kars	....	1 00	....	....	4 40
Metcalfe, Russell, etc.	10 00	....	....	....	4 40
Pembroke, Renfrew	9 50	....	3 50	8 00	2 00
Ashton, Stittsville, Huntley	9 50	....	....	....	2 00
Perth, Smith's Falls, etc.	9 50	....	3 50	8 00	2 00
Sand Point, Arnprior	9 50	....	3 50	8 00	2 00
Bristol, Clarendon	9 50	....	....	....	2 00
Bell's Corners, Richmond	....	2 00	....	10 30	....
Hull	6 00	....	5 00	P.M. 6 00	....
Aylmer, Eardley, etc.	10 00	....	....	2 00	7 30
Bas de la rivière Ottawa, par ch. de fer.	10 00	....	5 00	2 00	7 30
Gatineau	8 00	....	....	....	3 00
New Edinburgh	6 00	....	....	A.M. 6 00	....
Billings' Bridge	9 45	....	5 30	10 30	7 30
Malle Anglaise, vià N. Y. les Lundi et Mardi	11 30	....	....	....	2 30
Malle Anglaise, vià Halifax, le jeudi	....	....	8 00	....	....
Malle Anglaise, sac supplémentaire	....	....	12 00	....	....
	....	....	1 45	....	....

Toutes lettres enrégistrées doivent être mise à la poste une demi-heure d'avance.

Bureau ouvert depuis 8 h. A.M., jusqu'à 8 h. P.M. Pour ce qui regarde la Banque d'Epargne du Bureau ou les Mandats sur la Poste, c'est depuis 9 heures A.M., jusqu'à 4 heures P.M., chaque jour.

G. P. BAKER,
Maître de Poste.

Ottawa, 24 Nov. 1879

Chemin de Fer Intercolonial,

ARRANGEMENTS D'HIVER.

COMMENÇANT LE 17 NOV. 1879.

Il y a, tous les jours, des trains express, à parcours total, pour les voyageurs, (les Dimanches exceptés), aux heures suivantes:

Partant de la Pointe-Lévis	8.15 A.M.
" " Rivière-du-Loup	1.40 P.M.
Arrivant à Trois Pistoles	2.41 "
" Rimouski	4.25 "
" Campbellton	9.15 "
" Dalhousie	9.55 "
" Bathurst	12.00 A.M.
" Newcastle	1.42 "
" Moncton	5.00 "
" Saint-Jean	9.25 "
" Halifax	1.40 P.M.

Les trains de Saint-Jean à Halifax restent à Moncton chaque dimanche.

Les trains qui partent de Halifax, 1.14 p.m. et de Saint-Jean à 5.05 p.m., le samedi, resient à Campbellton le dimanche.

Pour renseignements relatifs aux prix de passage, billets, tarif du fret, heures de départ, etc., s'adresser au

CAPT. McCUAIG,
Rue Sparks, Ottawa.

D. POTTINGER,
Surintendant-en-chef.

POUDRES DE CONDITION D'ALEXANDER

BOULES POUR les ROGNONS ET AUTRES

MEDECINES CELEBRES POUR LES

Chevaux

AGENT A OTTAWA :—C. STRATTON.

Coins des rues Dalhousie et Saint-Patrick.

AVIS.—Les médecines ci-dessus, célèbres dans tout le Canada pour leur efficacité, ne se trouvent que chez M. C. STRATTON. Je mets donc le public en garde contre les contrefaçons.

T. ALEXANDER.

Ottawa, 7 nov., 1879.

Chemin de fer Q. M. O. et O.

DIVISION OUEST.

La route la plus courte et la plus directe entre Montréal et Ottawa.

LE et après LUNDI, 12 JANVIER, les trains quitteront les dépôts d'Aylmer et Hull, comme suit :

	Train de Train la malle.	Express
Quitte Aylmer	8.15 a.m,	3.35 p.m.
Quitte à Hull	9.20 a.m,	4.20 p.m.
Arrive à Hochelaga	1.50 p.m,	8.50 p.m.
Quitte Hochelaga	9.30 a.m,	4.30 p.m.
Arrive à Hull	2.00 p.m,	9.00 p.m
Arrive à Aylmer	2.35 p.m,	9.35 p.m.

Des magnifiques CHARS SALONS sont attachés à chaque train de passager.

Tous les trains partiront d'après l'heure de Montréal.

Pour billets et renseignements s'adresser au bureau, 36 rue Elgin, Ottawa, et à l'administration générale, 13 Place-d'Armes, ou au bureau pour la vente des billets, 202 rue St. Jacques à Montréal.

C. A. SCOTT,
Surintendant général,
Division Ouest.

C. A. STARK,
Agent général du fret et des passagers.
CHAS. DESJARDINS,
Agent général.

5e ANNÉE

L'ALBUM DES FAMILLES

(Remplaçant le *Foyer Domestique,*)

REVUE LITTERAIRE HISTORIQUE ARTISTIQUE ET BIOGRAPHIQUE

CETTE Revue, spécialement destinée aux Familles, renferme 48 pages de matières à lire, double colonne, comprenant des Récits, Voyages, Causeries, Littérature, etc., etc, et elle paraît le 1er de chaque mois.

Cette publication est particulièrement destinée a propager la bonne lecture au sein des familles catholiques, et elle est rédigée par les principales plumes canadiennes du pays, en vue d'éclairer et de plaire tout à la fois, par une série de travaux littéraires inédits et très variés.

Un Morceau de Musique chaque Mois

Le prix de l'abonnement est de $2.00 par année, payable invariablement d'avance, ou dans les trente jours qui suivent la demande d'abonnement.

L'abonnement ne se fractionne pas : il commence avec l'année. Sur demande, on expédie une des dernières livraisons de l'*Album des Familles*, pour échantillon.

Dans les villes, on peut s'abonner chez les Agents spéciaux, ou par lettre adressée à M. l'Administrateur de l'*Album des Familles*, à Ottawa.

Un moyen de faire de l'argent

L'administration de l'*Album des Familles* accorde une commission de 10 par cent aux personnes qui se chargent, dans les campagnes, de lui obtenir de nouveaux abonnés. Dans de cas, ces personnes n'auront à nous adresser que $1.80 pour chaque abonné ainsi obtenu, par lettre enregistrée, avec les noms et adresses des dits abonnés, auxquels nous adresserons directement l'*Album des Familles*, chaque mois.

Ottawa, le 20 janvier 1880

AUX INVENTEURS !

J. Coursolle & Cie.,

Solliciteurs de Brevets d'Invention, Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois.

Agences et Correspondants aux Etats-Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLLE & Cie.,

CHAMBRE VICTORIA,
Vis-à-vis le bureau des Brevets,
OTTAWA, ONT.

B.P.—Boite 68.

PROVINCE DE QUÉBEC.

CHAMBRE DU PARLEMENT

BILLS PRIVÉS.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec,") elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, devra, sous une semaine de l'apparition de la première publication de tel avis dans la "Gazette Officielle," adresser une copie de son bill, avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Bills Privés.

Toutes pétitions pour BILLS PRIVÉS doivent être présentées dans les "deux premières semaines" de la session.

L. DELORME,
Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 16 Février 1880.

NOYER NOIR SOLIDE

J'espère sans contredit posséder actuellement l'assortiment le plus élégant et le plus complet de mobiliers de chambre à coucher en noyer noir, de tous les patrons et de tous les prix. Ne manquez pas d'examiner ces marchandises chez

J. ERRATT

Magasin de Meubles du Palais,
24 Rue Rideau.

CELEBRES

Biere et Porter

DE

DAWES & Cie.

LACHINE.

Fournis comme à l'ordinaire en futailles et en bouteilles, au bureau,

184, RUE DU CANAL,

Vis-à-vis le magasin de gros de C. T. Bate & Cie.

☞ *Toutes les commandes reçoivent une attention immédiate.*

J. POCKLINGTON,
Gérant.

Ottawa, 27 novembre 1879.

DR. A. ROBILLARD.

CHIRURGIEN, OCULISTE ET AURISTE.

Attention spéciale donnée au traitement des maladies des yeux et des oreilles.

Bureau de santé : *En arrière de l'Hôtel-de-Ville.*

—Heures du Bureau de 9 à 4

Librairie CANADIENNE.

F. X. MICHAUD,

LIBRAIRE.

Livres d'histoire, de prières, d'école,

ROMANS INTERESSANTS.

Objets de piété, de fantaisie, images, etc., etc.

F. X. MICHAUD,

RELIEUR ET REGLEUR.

Livres de comptes de toute espèce et de toute dimension, cahiers pour les écoles, etc., etc., etc.

Vieux livres et musique reliés avec goût et a des PRIX TRES MODERES.

Une visite est sollicitée.

F. X. MICHAUD,
29 et 35 Rue DUKE,
CHAUDIÈRES.

6 septembre 1879. 1an.

Alex. Mortimer.

Papeterie, Reliure, Manufacture de livres de comptes, Gravure sur pierre et sur cuivre.

IMPRIMERIE.

O. V. GREENDD,

Directeur du département lithographique.

Ordres exécutés avec promptitude et de la manière la plus soignée.

ALEX. MORTIMER
194, 196 et 198 Rue SPARKS.

Ottawa, 22 juillet 1879. 1an

Merveilleuse invention.

LITHOGRAM PATENTÉ DE JACOB-

Breveté le 16 juillet 1879.

TEMPS, ARGENT ET TRAVAIL DE SAUVÉ.

10 impressions à la minute. Au-dessus de 50 impressions à la fois.

Presses, rouleaux, tampons ou batteries sont inutiles. Le procédé est si simple qu'un enfant peut le travailler.

Indispensable pour Syndics officiels, Avocats, Architectes, Géomètres, Banquiers, Marchands et autres.

Ces appareils sont de la dimension des cartes postales, des billets, des lettres et papiers d'affaires, et coûtent respectivement $2.50, $5, $7, et $9.

J. M. JACOB, Breveté.
457 rue Saint-Paul, Montréal.

EN VENTE CHEZ

James Hope et Cie

AGENTS A OTTAWA.

Ottawa, 20 août 1879. 1an.

Napoleon Audette

BARBIER COIFFEUR,

No. 255½ RUE WELLINGTON,

VIS-A-VIS

L'Hotel "Royal Exchange."

CIGARES, Tabac et Pipes de première qualité constamment en mains.

Ottawa, 26 Déc. 1879, 1 an

R. C. W. MacCUAIG,

Syndic Officiel pour la Cité d'Ottawa et le Comté de Carleton.

Bureau—No. 60 Rue Sparks.

Ottawa, 29 janvier 1879. 1an.

J. Brewer,

ENCANTEUR

143 RUE SPARKS 143.

Ottawa, 11 juillet 1879. 1an.

P. LARMONTH,

Comptable et agent général

Syndic officiel pour le comté de Carleton et la cité d'Ottawa.

AGENT POUR

La compagnie d'assurance contre le feu "Western."
La compagnie d'assurance "Québec."
La compagnie d'assurance "Lancashire."
La compagnie d'assurance "Standard Life."
La ligne de steamers "Anchor."

Bureau, 161 rue Sparks, Ottawa.

Ottawa, 18 août 1879. 1a.

T. RAJOTTE,

Syndic Officiel

Pour le comté de Carleton et la ville d'Ottawa, Comptable et Collecteur.

Bureau :—64 rue Wellington, Ottawa

Ottawa, 14 août 1879. 1an.

DEMENAGEMENT.

F. DUHAMEL

désire informer ses nombreux amis et le public, en général, qu'il a transporté son état au MARCHÉ DU QUARTIER BY, état "B," ci-devant occupé par J. Cassidy, où il tiendra constamment un approvisionnement de

Viandes de toutes sortes

DANS LA MEILLEURE CONDITION.

Reconnaissant de l'encouragement libéral qu'il a reçu par le passé, il espère que ses pratiques lui continueront leur patronage dans son nouvel établissement.

Ottawa, 11 Nov., 1879. 1an

Chapeaux du Printemps.

TOUTES SORTES DE

CHAPEAUX DU PRINTEMPS

REÇUES TOUS LES JOURS,

CHEZ

GEORGE SIMMS,

585 Rue Sussex.

L'On Nettoie et Repasse les

CHAPEAUX DE FEUTRE.

Ottawa, 1er avril 1879. 1an

Wm HOWE.

293, RUE CUMBERLAND.

Peintre, Doreur, Vitrier, Tapissier, etc.

Importateur et marchand de

Tapisseries et de decors.

Peinture, huile, vitres, mastics, vernis, etc.
Ottawa, 22 octobre, 1879. 1a

GIBIER ET POISSON.

ON trouvera toujours l'AMI MOISE à son Magasin, au Marché neuf du Quartier By, de même que son représentant dans le Marché Wellington, avec un approvisionnement complet de Poissons et de Gibiers de toutes sortes, qu'il vend comme par le passé à des prix très réduits.

MOISE LAPOINTE.

Ottawa, 26 Déc. 1879

Chemin de fer Canadien du Pacifique

Soumissions pour matériel roulant

ON DEMANDE des soumissions pour la fourniture du matériel roulant, qui doit être livré sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, dans le cours des quatre années prochaines. Les entrepreneurs devront s'engager à fournir chaque année :

20 locomotives
16 wagons de première classe, ou wagons-lit, selon que pourra l'exiger le département
20 wagons de seconde classe.
3 wagons d'express ou de bagage.
3 wagons de poste et wagons fumoirs.
240 wagons de fret couverts.
100 wagons de fret découverts.
2 charrues pour le déblayage de la voie.
2 charrues à neige.
2 charrues en saillie.
10 wagons d'équipe.

Le tout devra être manufacturé dans la Puissance du Canada et livré sur le parcours du chemin de fer du Pacifique, à Fort William ou dans la province de Manitoba.

En s'adressant au bureau de l'Ingénieur en chef, à Ottawa, le ou après le 15ème jour de mars prochain, on pourra obtenir les dessins, les spécifications et autres détails.

Le soussigné recevra les soumissions jusqu'à JEUDI, le premier jour de JUILLET prochain.

Par ordre,
F. BRAUN,
Secrétaire

Département des chemins de fer et canaux,
Ottawa, 7 février, 1880.

CANAL WELLAND.

Avis aux Entrepreneurs Machinistes.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné (Secrétaire des chemins de fer et canaux), et endossée, "Soumission pour portes d'écluses, Canal Welland" seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, JEUDI, le 3 JUIN prochain, pour la construction de portes et de tous les appendices nécessaires pour les nouvelles écluses du Canal Welland.

Les plans, spécifications et conditions générales peuvent être vus à ce bureau, le et après le 20 Mai prochain, jeudi : on pourra aussi se procurer des formules imprimées pour soumission.

Les soumissionnaires devront avoir eux-mêmes tous les instruments, et avoir toutes les connaissances pratiques, nécessaires à ce genre de travaux ; ils devront se rappeler aussi qu'aucune soumission ne sera prise en considération à moins d'être faite strictement selon les dispositions mentionnées sur les formules imprimées, et dans le cas d'une compagnie de porter les signatures, la nature de l'occupation et la résidence de chacun des associés ; et à moins que de plus, un chèque de banque accepté, pour la somme de $250, pour les portes de chaque écluse, n'accompagne chaque soumission, cette somme ne devant pas être rendue, si les soumissionnaires refusent d'accepter le contrat aux conditions mentionnées sur leur soumission.

Les chèques ainsi envoyés seront rendus à ceux dont les soumissions ne seront pas acceptées.

Pour la parfaite exécution du contrat le ou les soumissionnaires dont il sera décidé d'accepter la soumission recevront avis que leurs soumissions sont acceptées à condition qu'ils fassent un dépôt de 5 0/0 sur le montant du contrat—dont la somme envoyée avec la soumission formera partie—qui devra être mis au crédit du Receveur Général, dans le délai de 3 jours de la date de cet avis.

90 0/0 seulement de la somme due pour ouvrages faits sera payé, tant que tous les travaux ne seront pas complètement terminés.

Ce Département ne s'engage pas, cependant, à accepter la plus basse ni aucune soumission.

F. BRAUN, Secrétaire.

Dépt des chemins de fer et canaux,
Ottawa, 29 Mars, 1880.

A VENDRE OU A LOUER

FOUR DE BOULANGER

De 1ère classe

Avec plusieurs maisons d'habitation, cours et écuries, situé dans la Cité de Hull.

S'adresser à

FRANÇOIS BRAZEAU,
Plâtrier, 32 rue Kent, Hull.

AVIS

Est par le présent donné que demande a été faite sous l'autorité de la section 16, chap. 34 des Statuts Refondus, pour prolonger au-delà de la limite de temps pour laquelle elles ont été accordées, les lettres patentes portant la date du vingt-troisième jour d'août 1866, accordées à John Lamb pour une nouvelle turbine améliorée.

Ottawa, 23 février 1180.

MARCHANDISES SÈCHES

AU

Magasin Populaire

DE

A. D. RICHARD,

COIN DES RUES DE

L'EGLISE ET CUMBERLAND,

OTTAWA.

M. RICHARD a toujours un assortiment des plus variés et des plus complets qu'il offre aux prix les plus raisonnables.

Ottawa, 20 octobre 1879. 1an.

ASSURANCE CONTRE LE FEU,

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

ROYALE D'ANGLETERRE

ACTIF, $19,000,000.

Le soussigné est préparé a accepter, des RISQUES CONTRE LE FEU, aux taux les plus réduits sur toutes descriptions de propriétés qu'il est d'usage d'assurer.

LE SOUSSIGNE EST AUSSI L'AGENT DE LA

Compagnie Canadienne "Trust and Loan,"

Argent à prêter sur PROPRIÉTÉS FONCIÈRES en ville et à la campagne, dans les provinces de Québec et d'Ontario.

En toutes sommes voulues.

☞ Hypothèques achetées.

T. M. CLARK,
Agent.

Coin des rues ELGIN ET WELLINGTON.

Ottawa, 28 mars 1879. 1an.

James Mitchell et Cie.

Prennent la liberté d'annoncer qu'ils sont devenus les acquéreurs du siége d'affaires et de l'établissement de la ci-devant compagnie MORRISON, McKEAN ET CIE., pour la confection en gros de biscuits et pâtisseries, 66 rue York, Ottawa, et y font exécuter des changements et des améliorations qui les mettront sur un pied de concurrence avantageuse avec les premières maisons de la Puissance, tant pour la qualité des produits que pour les conditions de vente, et, conséquemment, ils font appel avec confiance au commerce en demandant une part de son patronage

Aucune concession de terre ou exemption de taxe ne sera demandée, bien que nos dépenses soient considérables.

Notre boulangerie au No. 146 rue Bank, a toujours le patronage de ceux qui aiment le pain de première qualité.

J. MITCHELL ET CIE.,
146 Rue Bank, et 66 Rue York.
Ottawa, 27 janvier 1879. 1an.

FEUILLETON

11

LA

Route de l'Abîme!

PAR

RAOUL DE NAVERY

(*Suite.*)

—Je me suis fait inscrire au tableau des avocats, et je plaide, choisissant les clients les plus pauvres et les causes dédaignées par les maîtres. Ce qui me manque en honoraires m'est remboursé en reconnaissance. J'écris aussi, durant mes heures de loisir ; je serais heureux de me faire un nom dont ma mère serait fière et qui me rendrait plus digne d'être distingué, aimé, chéri par la compagne de ma vie, celle à qui je vouerai mon existence dans une promesse faite au pied de l'autel... Je lui apporterai un cœur droit, une âme loyale et croyante. Je ne lui dirai point : — "Je suis bon !" mais : "Je suis sincère." Je n'exigerai pas d'elle des perfections que l'humanité ne comporte pas, je lui demanderai seulement la volonté de marcher du même pas que moi, dans la vie, en nous acheminant vers le même but. Je ne lui dirai jamais : — "M'aimez-vous ?" mais : "Puisez-vous votre tendresse pour moi à une source véritablement chrétienne ?" Et je comprends si bien le mariage dans de telles conditions, que si je me sentais entraîné vers une belle jeune fille, douée de qualités que le monde admire et loue, je n'aurais rien à lui avouer de ma secrète sympathie, si sa foi ne m'apportait la garantie d'une fidèle tendresse.

Rolland regarda Cœlia avec une sorte d'angoisse.

—De sorte, répondit la jeune fille, en coupant ses mots comme si elle avait peine à formuler sa pensée, que si cette enfant eût grandi dans l'ignorance, vous la comdamneriez.

—Je la plaindrais mais je n'oserais la donner pour fille à ma mère....

En ce moment Honorine de Ranzval rejoignit son amie.

—Viens donc me faire vis-à-vis, dit-elle.

Cœlia jeta sur le comte d'Ivrée un regard dans lequel le dépit se mêlait à la douleur et à la surprise.

Quant à Rolland, en voyant s'éloigner la jeune fille, il murmura avec l'expression d'un regret poignant :

—Quel dommage !

Et un moment après il quitta le bal.

V

LES LÉPREUX DU SIÈCLE

La rue Sainte-Etienne-du-Mont dessine l'angle d'une petite place encadrée de maisons d'aspect inégal et presque sordide, occupées par des cabaretiers, des étameurs, des marchands de bric-à-brac et des tapissiers en vieux.

Cette rue ou plutôt cette ruelle fait face au côté gauche de l'église; elle presente un mur jaunâtre, crevassé, croulant, coupé et troué d'une façon irrégulière de fenêtres, de portes et de jours de souffrance. Les façades de ses maisons s'écaillent comme une pierre lépreuse ; les escaliers se dressent en échelles, se tournent en vis ; les carreaux des croisées présentent de grosses loupes vertes. Aux fenêtres de chaque étage de ces perchoirs malsains pendent des loques plus salies que lavées dans les eaux recueillies sous les gouttières : vestes de travail déchirées, jupes de femme en lambeaux, bas dont le pied est absent, nippes d'enfant, haillons de ménage, toutes les hontes de la pauvreté et du désordre.

De chacune des chambres de ces maisons renfermant non pas un locataire, mais une famille, sortent des vociférations, des blasphèmes auxquels succède le bruit sourd du poing ou du bâton écrasant la chair meurtrie. Alors éclatent des sanglots d'enfants, des cris "à l'assassin !" puis de nouveaux coups accablent les victimes, et tout rentre dans le silence.

En face, les verrières de l'église reflètent de prismatiques lueurs, et pendant que vibrent les chants graves de la liturgie et les accords de l'orgue, il n'est pas rare d'entendre des voix avinées répondre aux proses latines par des couplets obscènes.

Cette rue, une des plus horribles de Paris, et peut-être une des moins connues, produit une impression sinistre. Elle respire la paresse, le vice et le crime. Les voleurs doivent facilement y trouver des repaires. On dirait les carrières d'Amérique en chambre. La seconde maison de la rue Saint-Etienne-du-Mont était, il y a quelques années, occupée au rez-de-chaussée par une blanchisseuse de fin, dont les savonnages s'étalaient au milieu d'une cour infecte, et dont le linge pendait au plafond de la salle, suspendu à des cordes lâches. Quand on franchissait l'excavation servant de couloir, on se trouvait en face d'un escalier tournant, montant audacieusement jusqu'au troisième étage, et conduisant à des paliers inégaux, compliqués de marches ascendantes descendantes, formant de chaque logis un véritable casse-cou.

Un cordonnier travaillant pour des marchands du Temple occupait le premier de ces bouges ; le second était habité par une jeune fille de vingt ans, dont la toux de poitrinaire troublait le sommeil des voisins. Le troisième, un peu plus vaste, réunissait une famille composée de six personnes : le père, la mère et quatre enfants.

Deux mauvais bois de lit, remplis de paillaisses de varech et drapés d'une couverture grise, formaient, avec une couchette, une table boiteuse et trois chaises, le mobilier du galetas. Des clous fichés au hasard dans la muraille supportaient les vêtements de l'homme, ceux de la femme et des petits.

Accroupie ce soir-là devant un fourneau de terre, la femme soufflait sur le charbon, afin d'activer la cuisson des pommes de terre, silencieux, mâtés par la peur et la faim, les quatre enfants suivaient d'un regard craintif les mouvements de la mère, comme s'ils concouraient aux préparatifs de leur souper, on en surveillaient la confection.

C'étaient des enfants aux traits délicats et fins, mais le sang coulait pauvre et pâle dans leurs veines ; les membres étaient maigres, les poitrines étroites, les cheveux rares, les lèvres manquaient de fraîcheur. On lisait sur leurs traits comme on devinait sur leurs corps les traces de toutes les misères parisiennes, non pas seulement celles qui résultent des privations, mais encore du milieu malsain dans lequel ils grandissaient. Pressés l'un contre l'autre pour avoir moins froid, ils approchaient du fourneau leurs mains grelottantes. L'aîné, Concrelat, paraissait avoir dix ans. Ses grands yeux noirs respiraient l'intelligence, mais il semblait plus timide que ses frères, et s'efforçait de tenir le moins de place possible, pour échapper à leurs bourrades. La petite fille, Serinette, était blonde ; ses yeux bleus réflétaient une souffrance latente dont elle ne songeait plus à se plaindre, tant elle y était accoutumée. Souriceau et Grain-de-Mil, les deux plus jeunes, se poussaient du coude, et riaient tout bas, quand les bouillons de la marmite annonçaient les progrès de la cuisson du souper.

Quand la femme cessa de souffler le réchaud, elle alluma une pauvre lampe d'huile minérale, et immobile sur sa chaise, indifférente à ce qui se passait autour d'elle, elle écouta l'horloge de Saint-Étienne du Mont sonner neuf heures.

Une crispation pénible contracta son visage, et elle murmura d'une voix sourde :

—C'est jour de paie ! Il rentrera tard....

Cette femme, qui semblait avoir vingt-sept ans, s'appelait *la Faraude*. Sa beauté et sa coquetterie lui avaient mérité ce surnom dont elle tirait jadis vanité,

(*A suivre*)

—La toux, le rhume ou le mal de gorge ne devraient pas être négligés. Les *Trochiques Bronchites de Brown* sont un remède simple qui soulage instantanément.